

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier et je vous en remercie.

Comme vous le soulignez, pour les habitants de Montreuil, de Bagnolet, et plus globalement pour les habitants des départements de la petite et de la grande couronne, la question des transports en commun est essentielle. Pouvoir se déplacer rapidement, dans des conditions de transport de qualité est en enjeu primordial tant cela contribue à la qualité de vie et au bien être de chacune et chacun d'entre nous.

Aussi, je suis évidemment favorable à tout projet de développement des transports en commun, qu'il s'agisse de la création ou du prolongement des lignes de transports lourds ou du renforcement du réseau des bus.

Dans cet esprit, j'approuve tout à fait le prolongement de la ligne 1 du métro de Château de Vincennes à Val de Fontenay. Je me suis d'ailleurs mobilisé, aux côtés des Maires de Montreuil et de Fontenay, des associations d'usagers de transports montreuilloises et des habitants afin que la station des Grands Pêcheurs soit retenue dans le projet.

Dans le cadre de mon mandat d'élu municipal, j'ai également soutenu les actions pour le prolongement des lignes 11 et 9 du métro et du tramway T1. Elu député, je continuerai à travailler dans le même sens avec les Maires et les élus locaux concernés, les associations et les habitants pour que les projets de développement des transports décidés puissent être bel et bien réalisés, dans les délais envisagés.

L'accélération de la réalisation des projets peut être une question délicate, dans la mesure où, pour certains d'entre eux, et notamment pour le prolongement de la ligne 1, les conventions de financement ne sont toujours pas signées. Aussi, il me semble que cette question doit être le préalable, puisque, de sa réalisation, dépend la mise en service des projets. Elu député, j'agirai aux côtés des élus pour obtenir au plus vite un accord de l'ensemble des financeurs, ce qui permettra l'accélération de la mise en service de ce projet dont je considère, comme vous, qu'elle est à l'évidence trop lointaine et qu'elle doit être coordonnée avec la réalisation de la ligne 15 Est du Grand Paris Express.

Au niveau national, j'agirai pour une modification de la loi instaurant le Grand Paris. En effet la question du financement est un frein majeur à la réalisation plus rapide des travaux et il faudrait donc élargir le financement initialement prévu, par exemple en instituant, au niveau régional, une redevance du type écotaxe poids lourd ou en demandant à des structures privées de participer au financement du réseau, dans le cas où une part substantielle de leur activité dépendrait de l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro à proximité. D'autre part si la candidature de Paris aux JO est retenue, ce sera un argument fort pour accélérer le calendrier de réalisation du réseau, afin qu'il soit terminé pour l'événement.

Je vous prie d'agréer, Madame, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Gaylord Le Chéquer